

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



« La radio communautaire est une organisation à but non lucratif autonome qui permet la participation des citoyens à sa gestion démocratique et à la production de ses émissions. Elle offre une programmation qui répond aux besoins d'une collectivité en proposant une diversité de services : — information locale et régionale; — diffusion et promotion culturelle; — diffusion de contenus d'intérêt social, économique et communautaire. La radio communautaire contribue à dynamiser la vie socio-économique des collectivités, à mettre en valeur leur diversité culturelle et à enrichir leur patrimoine culturel. Elle favorise la participation et l'implication citoyenne en plus de soutenir le maintien de la sécurité et de la santé publique. »

Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec — ARCO

[Site Internet](#)

[Page Facebook](#)

[Déposer un projet d'émissions](#)

[Devenir membre](#)

## La Radio communautaire de Lévis pressée par son échéancier technique

(Lévis, le 7 février 2002) La Radio communautaire de Lévis doit passer la commande de ses équipements de radiodiffusion (émetteur, antenne) au plus tard le 1<sup>er</sup> mai prochain pour entrer en ondes le 4 septembre prochain, date fixée par le CRTC lors de l'attribution d'une prorogation d'un an en juin 2011. C'est du moins ce qui ressort de l'offre de services présentée le 27 janvier dernier par la firme Sonorisation Normand retenue pour l'achat, l'installation et la mise en service des équipements de radiodiffusion de la station.

Évidemment, plusieurs étapes précèdent la commande des équipements à commencer par le choix de l'emplacement de l'antenne suivi de la préparation du nouveau devis technique nécessaire pour une couverture complète du territoire de la ville de Lévis. On se souviendra que le devis technique présenté au CRTC par l'ancienne administration de la Radio communautaire de Lévis n'offrait pas une couverture adéquate de l'ensemble du marché ciblé. Le nouveau devis technique doit être prêt au plus tard en mars prochain pour être soumis à l'approbation d'Industrie Canada et du CRTC suivant une procédure administrative accélérée.

Pour ce faire, la Radio communautaire de Lévis acheminera une demande d'aide financière au Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) au plus tard le 10 février prochain pour couvrir le coût de 5,000\$ de son nouveau devis technique.

Dans une missive adressée vendredi dernier à ses bailleurs de fonds potentiels, notamment la Société de développement économique de Lévis, la Radio communautaire de Lévis demande une réponse rapide à ses demandes de financement et, le cas échéant, le versement des sommes avant le 1<sup>er</sup> mai prochain.

– 30 –

### SOURCE

Serge-André Guay, directeur général  
Radio communautaire de Lévis  
Téléphone : 418-903-1911